



Regroupement familial au bénéfice des parents

Par **Bernard94**, le **01/05/2008** à **18:21**

Bonjour,

Je suis Française après mariage d'origine Américaine.

Je vis en France depuis 9 ans et je souhaite maintenant faire venir des USA mes parents, seuls et retraités.

Comment est-ce légalement possible? Qu'elles sont les démarches et la durée de la procédure?

Merci.